



# Travailler en harmonie avec la terre

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE  
NATIONALE DU SCFP  
2021

**SCFP**



Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) représente 700 000 travailleuses et travailleurs dans une grande variété d'emplois. Bon nombre de ces emplois comportent une composante environnementale, comme les travaux municipaux d'approvisionnement en eau; le compost, le recyclage et la collecte des déchets; ou la production et la distribution d'électricité. Les membres du SCFP peuvent faire partie de la solution en contribuant à un milieu de travail et à un monde plus vert. Le secteur public fait partie intégrante du maintien et de l'enrichissement des collectivités canadiennes. Le SCFP a la responsabilité, en tant que grande organisation, de donner l'exemple en matière d'environnement à travers ses propres politiques et pratiques.

## 1. Mise en contexte

Le SCFP réagit à la crise climatique depuis des années. Puisque celle-ci s'intensifie, il est temps de renforcer notre position. Aujourd'hui et pour les décennies à venir, répondre à cette urgence est l'une des priorités les plus criantes de l'humanité. Nous devons faire ce qu'il faut pour mettre l'humanité sur la voie d'une véritable durabilité.

Les changements climatiques et les autres problèmes environnementaux touchent toute la planète, mais leurs causes et leurs impacts ne sont pas partagés également. La combustion de combustibles fossiles (principalement le pétrole, le charbon et le gaz naturel) qui émettent des gaz à effet de serre (ou GES, principalement le dioxyde de carbone et le méthane) provoque des changements climatiques. Les gaz à effet de serre emprisonnent la chaleur dans l'atmosphère. Or, de vastes secteurs de l'économie canadienne et internationale reposent sur l'extraction de combustibles fossiles et les industries qui dépendent fortement de ces combustibles (p. ex.,



l'automobile, les mines, l'acier et de nombreuses autres grandes entreprises). Nous devons nous éloigner des emplois dépendant des combustibles fossiles, tout en mettant en place des stratégies et des programmes de transition juste efficaces pour réduire au minimum les impacts sur la main-d'œuvre.

L'humanité tout entière est confrontée aux changements climatiques, mais tout le monde ne contribue pas de manière égale au problème et tout le monde n'y est pas aussi gravement exposé. Les inégalités sociales peuvent aggraver les effets des changements climatiques sur certaines personnes et certaines régions du monde. Une partie du rôle du SCFP

en matière d'environnement consiste à repousser les forces économiques et politiques responsables de la crise environnementale actuelle. En même temps, nous vivons tous sur la même planète, et nous avons tous le devoir d'être de meilleurs citoyens environnementaux.

Il s'agit de la deuxième édition, révisée, de la politique environnementale nationale du SCFP. La crise climatique s'aggravant, notre politique doit rester à jour. À l'origine, les membres du SCFP avaient adopté une résolution lors de notre congrès de 2011 (résolution no 94) demandant au syndicat national d'élaborer une politique environnementale afin de se donner une orientation sur les changements climatiques et de pointer la voie des futurs travaux environnementaux. La politique environnementale fournit des directives pour les travaux que nous effectuons et les positions que nous prenons auprès des gouvernements, des entreprises, de nos employeurs et de nos alliés, dans le but de surmonter la crise environnementale. Cette politique offre également des directives pour la vision interne et opérationnelle du SCFP en matière d'environnement.

Cette politique contient des énoncés touchant à trois grands domaines :

- des énoncés de politique généraux;
- des recommandations pour les lieux de travail où vaquent les membres du SCFP;
- et des recommandations sur le fonctionnement du SCFP.

La politique informe les membres du SCFP, le mouvement syndical en général, les têtes dirigeantes de l'État et la population sur ce qui constitue les meilleurs choix pour un travail durable, tout en favorisant l'accès universel aux services du secteur public. Elle fait la promotion de la durabilité, d'une saine gestion de l'environnement, de la conservation et de l'utilisation efficace des ressources naturelles dans une économie sans carbone.

D'autres questions environnementales fondamentales y sont traitées, sans jamais perdre de vue les changements climatiques. Certains autres problèmes environnementaux (comme la perte de biodiversité, la déforestation, la désertification, etc.) ne sont pas mentionnés explicitement dans cette

politique; cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas importants.

## 2. La crise environnementale

Les données scientifiques sont claires : la terre se réchauffe. Une planète plus chaude est moins stable, moins hospitalière et moins équilibrée sur le plan socio-économique. Au moment où cette politique a été publiée pour la première fois, la Terre s'était réchauffée de 0,8 °C en moyenne. Actuellement, en 2021, la température mondiale moyenne est supérieure d'un peu plus de 1 °C à ce qu'elle était en 1880. Les deux tiers du réchauffement de la planète se sont produits depuis 1975, les températures mondiales grimant de 0,15 à 0,2 °C par décennie. La planète se réchauffe à un rythme dangereux.

Ce réchauffement n'est pas uniformément réparti sur la planète, et cela n'ira pas en s'améliorant. Certaines régions du Canada se sont déjà réchauffées bien au-dessus de la moyenne mondiale, comme le Grand Nord, où les collectivités



subissent les effets néfastes de la hausse constante des températures.

Les effets des changements climatiques sont clairs. Partout dans le monde, on recense tempêtes, inondations, sécheresses prolongées, feux de forêt, retrait rapide des glaciers, vagues et montées des mers plus fréquentes et plus intenses, espèces envahissantes néfastes et autres conséquences des changements climatiques. Ces impacts affectent la survie humaine : diminution de l'approvisionnement en eau douce et de sa qualité, rendement moindre des cultures, insécurité alimentaire exacerbée pour certaines personnes, tempêtes destructrices, vecteurs de



maladies plus larges et autres effets négatifs. En outre, les changements climatiques touchent de manière disproportionnée les régions les plus pauvres du monde et les communautés défavorisées.

Malgré des décennies de recherche, de savoir et de sensibilisation, on n'en fait pas assez pour réduire les gaz à effet de serre qui causent les changements climatiques. En conséquence, la planète est en passe de se réchauffer de 4 à 6 °C d'ici 2100 si nous n'aplatissons pas la courbe des émissions et n'augmentons pas considérablement nos efforts pour réduire les GES. Ce niveau de réchauffement entraînerait des conditions climatiques désastreuses qui

rendraient de vastes zones de la planète inhabitables pour l'être humain, tout en menaçant l'approvisionnement alimentaire mondial, la stabilité politique et la paix, entre autres effets dévastateurs.

Les groupes syndicaux, environnementaux et de justice sociale appellent à l'action contre les changements climatiques depuis des décennies. Tous les secteurs de la société doivent prendre des mesures audacieuses pour les ralentir si on veut éviter leurs pires impacts ou avoir le temps de s'y adapter.

Les changements climatiques ont des répercussions sur tous les autres problèmes environnementaux, de la mise en péril des réserves d'eau douce à la mise en péril d'écosystèmes fragiles comme les forêts et les récifs coralliens. Pour espérer résoudre nos problèmes environnementaux, il faut stabiliser le climat en décarbonant totalement notre façon de travailler et de vivre. Cela signifie éliminer progressivement, puis rejeter définitivement, les combustibles fossiles, en suivant un échéancier qui permet des coupes drastiques pendant

que l'économie se transforme. La solution à la crise climatique ne laisse aucune place aux combustibles fossiles dans notre vie. Pour survivre, nous n'avons d'autre choix que d'abandonner ceux-ci au profit de sources d'énergie publiques renouvelables.

Tous les lieux de travail du SCFP sont touchés par les changements climatiques. Les infrastructures publiques (bâtiments, transports, communications, électricité, eau, systèmes sociaux) ne sont pas prêtes à résister aux effets d'un risque accru de chaleur, de sécheresse, d'inondations et de tempêtes engendrés par le réchauffement croissant de la planète.

Depuis l'adoption de la première version de cette politique, en 2013, de nouveaux défis environnementaux sont apparus et d'autres se sont intensifiés; ils sont abordés dans cette deuxième édition. L'énorme problème de la pollution plastique doit être résolu en s'attaquant à ses plus grandes sources : la pêche industrielle et les emballages et contenants en plastique. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence l'importance de mettre en place des

stratégies de transition juste efficaces pour la main-d'œuvre déplacée. Elle a décimé de nombreuses industries, entraînant des pertes d'emplois et des bouleversements communautaires qui ne peuvent être résolus qu'avec des programmes de transition juste. En outre, le racisme environnemental est sur la sellette depuis que les inégalités socioéconomiques mondiales ont aggravé certains problèmes environnementaux, dont les effets se répercutent sur des segments déjà défavorisés de la société. Les peuples autochtones du Canada font toujours face à un problème généralisé concernant l'accessibilité de l'eau potable publique, problème qu'il faut régler complètement et définitivement.

Nous sommes confrontés à trois grands défis qui devront être résolus ensemble : une crise environnementale évidente; un système économique qui repose sur une croissance continue insoutenable, puisqu'il y a des limites à une économie en quête de croissance infinie face à des ressources limitées; et un défi d'égalité, tant à l'échelle mondiale qu'au Canada.



Le SCFP croit que l'accès abordable à un air, une eau, un sol et une énergie purs est un droit fondamental de la personne. De plus, chacun a le droit de vivre dans un climat géophysique stable. Pour rétablir l'harmonie avec la terre et vivre en sécurité et dans la stabilité, nous devons bâtir une société équitable.

### 3. La vision environnementale du SCFP

Assurer la vitalité de l'environnement naturel est une priorité pour le SCFP. De nombreux emplois du SCFP sont étroitement liés à l'environnement. Et tous les emplois du SCFP peuvent

contribuer à un monde plus écologique. En tant que membres du syndicat, nous savons que la terre soutient toute vie. Mais nous savons aussi que la terre est en difficulté. Les êtres humains n'ont pas toujours été les meilleurs intendants de la nature. L'air, l'eau, le sol, le climat et tous les types d'écosystèmes ont été endommagés et dégradés. Le SCFP poursuivra ses travaux afin de contribuer à la solution de la crise climatique.

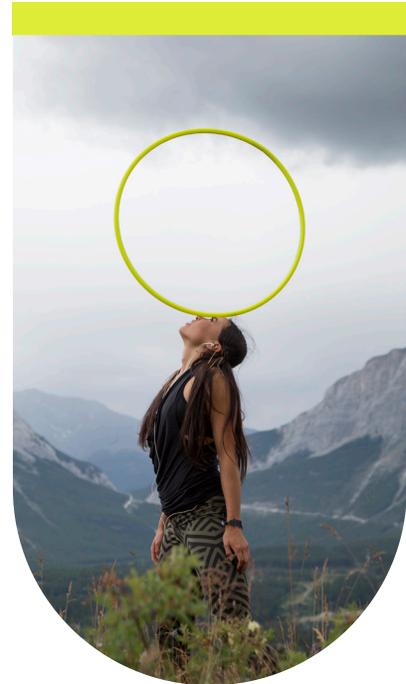
Les changements climatiques constituent un problème environnemental critique qui compromet nos emplois, nos communautés, notre santé, notre qualité de vie, nos aliments et nos réserves d'eau. Le SCFP, avec son influence et sa vision, est une force progressiste qui peut s'attaquer aux problèmes environnementaux par l'information, le militantisme, le milieu de travail et l'action politique, ainsi qu'en donnant l'exemple. Le SCFP doit appliquer une perspective environnementale à tous ses travaux et prendre sérieusement en considération les impacts climatiques de ses décisions, de ses politiques et de ses procédures, avant de limiter et d'atténuer ces impacts.

## 4. Principes environnementaux

Le SCFP appuie les valeurs et les principes suivants :

- Afin de rétablir l'harmonie et l'équilibre avec la terre, l'humanité doit comprendre son interconnexion avec celle-ci et tous les êtres vivants. Nous devons adopter une approche écologique de la vie et réaliser que nos vies dépendent de la terre et y sont liées. Nous ne pouvons pas abuser ou surexploiter les ressources de la terre. Nous devons réaffirmer notre lien avec la nature et notre place dans le monde naturel.
- Cette politique appuie le principe des sept générations qui est enraciné dans une vision du monde autochtone et qui stipule que les décisions qui sont prises aujourd'hui doivent tenir compte de ce qui est le mieux pour les sept prochaines générations. Chaque génération qui vient doit continuer à regarder sept générations en avant pour assurer le maintien d'une vision holistique et durable à long terme.

- La durabilité est au cœur de cette politique. Par durabilité, on entend simplement la capacité de l'humanité à continuer en adoptant une approche équilibrée qui ne nuit pas indûment à la terre ou qui ne lui retire pas trop au point qu'elle ne puisse plus être restaurée.
- Le passage d'une économie nuisible à l'environnement à des industries et à des pratiques écologiquement durables ne devrait pas se faire au détriment d'un travail décent et utile. Il doit y avoir une transition juste pour les travailleuses, les travailleurs et leurs communautés. Par transition juste, on entend des programmes de formation, d'éducation et de placement pour les gens qui risquent de perdre leur emploi parce que leur travail change ou est rendu obsolète pour des raisons environnementales. Une transition juste passe par la consultation des travailleuses, des travailleurs et de leurs communautés. Le SCFP s'efforce de protéger les droits de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses. Il existe de nombreuses possibilités



d'emploi dans une économie plus verte qui crée de nouveaux emplois en lien avec le climat. Le passage à un travail durable doit inclure la vision du SCFP selon laquelle toutes les personnes ont droit à un emploi significatif.

- Chacun a le droit d'avoir accès à de l'air, de l'eau, du sol et de l'énergie purs pour soutenir son existence. Or, pour garantir cet accès, il faudra surmonter les inégalités sociales.
- Tout le monde a droit à un climat stable. Notre vision de l'environnement doit reposer sur l'égalité, afin que tous et toutes puissent mener une vie décente. Notre qualité de vie



devrait se mesurer par la façon dont nous enrichissons notre communauté et aidons à préserver une terre stable et propre pour toute l'humanité.

- Assurer la survie et la bonne santé de notre planète est une exigence morale et éthique. Nous avons le devoir, en tant que bons citoyens et bonnes citoyennes écologiques, de maintenir la vitalité de la terre en étant les intendants de celle-ci. Par intendance de l'environnement, on entend simplement que nous devons traiter la terre comme si on nous l'avait confiée, sans la rendre aux générations futures

dans un état pire que celui dans lequel on nous l'a remise, tout en travaillant à réparer les dommages que nous lui avons causés au fil des générations.

- Pour parvenir à la durabilité environnementale, notre eau, notre énergie, nos transports et nos autres services publics essentiels doivent être détenus et exploités par l'État. Au nom de nos objectifs environnementaux et du bien commun, plutôt qu'au nom des profits privés.
- Le travail du secteur public est souvent communautaire. Bon nombre de nos emplois nous mettent à proximité de l'environnement naturel. Les membres du SCFP peuvent donc être de bons intendants de la terre, de la même façon que nous sommes de bons intendants de nos lieux de travail.

## 5. Priorités et positions environnementales

### 5.1 Les changements climatiques

Le monde se réchauffe à cause du comportement humain. La combustion de combustibles fossiles qui émettent des gaz à effet de serre est la principale cause des changements climatiques. Pour réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre, nous devons travailler à éliminer l'utilisation de combustibles fossiles et veiller à ce que les stratégies de transition juste suivent le rythme des réductions de GES et de la transformation économique. Simultanément, nous devons nous adapter aux impacts des changements climatiques qui sont déjà inévitables en raison des émissions de GES déjà présentes dans l'atmosphère.

Le SCFP appuie les mesures visant à réduire les GES qui causent les changements climatiques, afin de créer une économie sans carbone, tout en s'adaptant aux impacts des changements climatiques.

- Notre syndicat poussera les gouvernements et les industries du Canada à inverser la dégradation et la déstabilisation de notre environnement.
- Nous pousserons le gouvernement fédéral à faire appliquer sa *Loi sur la responsabilité en matière de carboneutralité* et nous veillerons à ce que la législation soit utilisée comme un véhicule pour réduire profondément et rapidement les émissions canadiennes jusqu'à zéro dès que possible. Nous ne pouvons pas nous permettre de subir d'autres cycles d'objectifs manqués. Cette loi doit corriger les promesses non tenues du passé.
- Nous pousserons le gouvernement fédéral à adopter une loi sur la transition juste afin de créer des systèmes et des stratégies pour traiter équitablement la main-d'œuvre et les collectivités touchées par le passage à une économie sans carbone. Personne ne devrait être laissé pour compte dans notre passage à des méthodes de travail plus harmonieuses sur le plan écologique.



- Le SCFP réclame des réductions des GES dans toutes les sphères de la société canadienne afin de limiter le réchauffement planétaire à un maximum de 1,5 °C, ce qui est considéré comme un seuil de réchauffement gérable et réaliste, selon les données scientifiques. Mais pour limiter le réchauffement à 1,5 °C, il faut réduire les émissions de carbone à zéro.
- Nous favoriserons une transition vers une économie qui privilégie les sources d'énergie publiques renouvelables plutôt que l'énergie tirée des combustibles fossiles. Nous réclamons la fin des incitations financières et

des subventions gouvernementales pour l'industrie pétrolière et gazière. Nous demandons qu'un prix juste et croissant soit appliqué aux émissions de carbone pour envoyer un signal clair : les pollueurs doivent payer pour les dommages qu'ils infligent aux systèmes climatiques.

- Nous encouragerons les pratiques de travail plus écologiques qui aident à réduire et à éliminer les GES.
- Nous soutiendrons la création d'emplois dans des domaines qui aident à s'adapter aux impacts des changements climatiques.
- Nous réduirons les émissions de gaz à effet de serre issues des activités du SCFP au rythme des objectifs de réduction des émissions fixés par le gouvernement fédéral ou plus rapidement. Pour ce faire, nous encouragerons l'efficacité énergétique dans tous les édifices et lieux de travail du SCFP, nous réduirons les déplacements qui nuisent au climat, nous ferons la promotion du transport en commun auprès de tous les membres et du personnel du SCFP, nous

utiliserons des technologies qui réduisent nos émissions, nous réduisons notre consommation en matières premières dans toutes les sphères des travaux du SCFP et nous favoriserons des pratiques d'approvisionnement qui sont meilleures pour le climat (entre autres choses).

## 5.2 L'eau

L'eau est nécessaire à la survie humaine. Elle occupe une place centrale dans les préoccupations du SCFP, tant du point de vue de l'environnement que de l'emploi. Tous les êtres humains doivent avoir accès à de l'eau potable abordable et publique pour assurer leur santé et leur vitalité. L'approvisionnement en eau et la qualité de l'eau sont menacés par une pénurie croissante due aux changements climatiques et à sa contamination par l'industrie, l'agriculture et d'autres sources. Notre eau est menacée par la privatisation et les accords commerciaux qui s'efforcent de transformer cette ressource vitale en un produit à but lucratif. L'eau devient alors inaccessible à tout le monde sauf aux riches des régions développées du monde.

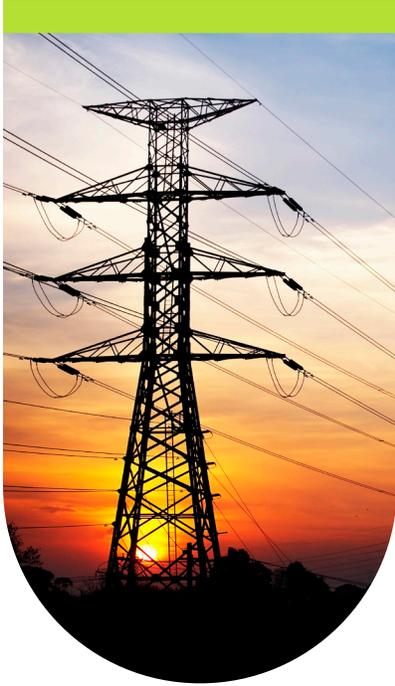
Le SCFP s'est engagé à protéger l'eau douce potable, accessible, publique et distribuée.

- Nous ferons la promotion de l'eau du robinet municipale publique plutôt que de l'eau embouteillée privée à but lucratif.
- Nous nous opposerons à la privatisation de l'eau (y compris l'eau embouteillée) et aux accords commerciaux qui favorisent la marchandisation de l'eau.
- Nous appuierons l'accès à de l'eau potable fiable, sûre et publique dans toutes les collectivités canadiennes, y compris dans les communautés autochtones qui, et nous le reconnaissons, se sont vu refuser ces services par le passé et souvent encore à l'heure actuelle.
- Nous appuierons et reconnaitrons le rôle des peuples autochtones comme intendants et protecteurs des eaux de leurs terres visées par un traité et de leurs territoires traditionnels non cédés.
- Nous encouragerons la conservation de l'eau et l'utilisation efficace des ressources en eau existantes et futures dans tous



les secteurs de la société, dans les lieux de travail SCFP et dans nos bureaux.

- Nous nous efforcerons à tous les niveaux de ralentir les changements climatiques, qui ont un impact énorme sur l'approvisionnement en eau douce et la qualité de l'eau, en particulier dans les régions défavorisées de la planète.
- Nous nous efforcerons de protéger l'eau contre la contamination par toutes les sources, en particulier par l'industrie chimique, l'extraction d'énergie (y compris la fracturation souterraine et le pétrole), l'agriculture et les transports. Nous veillerons également à ce que les



eaux usées soient traitées adéquatement afin de diminuer leurs impacts environnementaux négatifs

### 5.3 L'énergie

Les enjeux énergétiques et environnementaux sont intimement liés. L'énergie est essentielle au bon fonctionnement de notre économie et de notre société moderne, mais sa production peut avoir des conséquences néfastes sur l'environnement. L'énergie dérivée de la combustion de combustibles fossiles n'est pas durable et contribue aux changements climatiques. De nombreuses preuves démontrent que nous avons accès à des sources d'énergie moins

destructrices pour l'environnement et plus durables. Nous devons choisir de promouvoir la production et le transport publics d'électricité, ainsi que les sources d'énergie renouvelables (comme le précise la politique du SCFP sur la production d'électricité) qui sont moins nocives pour l'environnement et le climat.

Une économie durable doit être diversifiée et ne pas reposer lourdement sur l'exportation directe d'électricité tirée de nos ressources naturelles.

Le SCFP reconnaît que, même si l'énergie fait partie intégrante de la prospérité socioéconomique, celle-ci doit être produite et fournie de façon durable, sans compromettre l'environnement.

- Nous défendrons le principe selon lequel l'accès à l'énergie — en particulier à l'énergie publique — est un droit de la personne.
- Nous nous efforcerons de garder la production et le transport d'électricité dans le giron de l'État et de promouvoir les énergies renouvelables publiques, y compris en plaidant pour que la production et le

transport d'électricité reviennent sous la propriété et le contrôle de l'État là où ils ont été privatisés. Les services publics d'électricité ont des tarifs plus bas, ce qui garantit un accès plus abordable que les services privés d'électricité, qui ont généralement des tarifs plus élevés.

- Nous soutiendrons les énergies renouvelables qui ont un impact moins néfaste sur le climat et l'environnement.
- Nous encouragerons le passage rapide de formes d'énergie non renouvelables, dérivées des combustibles fossiles, à de nouvelles solutions énergétiques démocratiques et plus écologiques.
- Nous veillerons à ce que les droits territoriaux des Autochtones soient respectés conformément à la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et nous reconnaitrons qu'ils ont droit à un consentement préalable libre et éclairé pour tout projet énergétique sur ces terres. Nous veillerons également à la mise en place de pro-

cessus clairs pour encadrer le développement d'une énergie autochtone durable et propre au profit de la main-d'œuvre et des communautés autochtones.

- Nous appuierons l'élimination progressive de l'utilisation des combustibles fossiles sous toutes ses formes sur une période compatible avec la nécessité de réduire dramatiquement les GES à zéro net. Nous nous opposerons aux subventions et aux incitatifs fédéraux à l'industrie des combustibles fossiles. L'utilisation de combustibles fossiles est incompatible avec la résolution de la crise climatique.
- Nous ferons la promotion des économies d'énergie dans tous les milieux de travail du SCFP.
- Nous réduirons notre consommation d'énergie grâce à des pratiques opérationnelles efficaces.

#### **5.4 Les déchets et les toxines environnementales**

Il faut réduire les déchets et conserver les ressources naturelles. Une société qui surconsomme épuise ses



ressources et, avec les déchets qui en résultent, contamine son air, son eau et son sol. On peut diminuer la production de déchets en consommant moins, en réduisant l'emballage superflu, en modifiant les procédés industriels et en détournant les matières vers le recyclage et le compostage qui créent de bons emplois verts dans le secteur public. La crise des déchets plastiques s'est considérablement aggravée ces dernières années; il faut corriger la situation. Il faut éliminer les toxines environnementales nocives pour la santé humaine et l'environnement naturel. Les grandes entreprises du secteur des ressources et de l'industrie produisent d'énormes quantités de déchets et

de toxines environnementales. Ces secteurs de notre économie devraient être à l'avant-garde de la réduction des déchets et de pratiques industrielles plus propres.

Le SCFP encourage l'utilisation efficace des ressources pour réduire les déchets et la prolifération des toxines environnementales, tout en veillant à ce que les travaux de collecte et de réacheminement des déchets soient maintenus dans le secteur public.

- Nous favoriserons la réduction des déchets et encouragerons le recyclage, le compostage et toutes les méthodes efficaces de réacheminement des déchets.
- Nous appuierons tous les efforts visant à réduire, à éliminer et à interdire les plastiques dans nos lieux de travail et nos municipalités, afin d'aider à empêcher les déchets plastiques de spolie nos voies navigables et, surtout, nos océans. Nous demandons que la pêche industrielle mette au point de nouvelles méthodes pour s'assurer que ses activités ne font pénétrer aucun déchet plastique dans l'océan.

- Nous exigerons des gouvernements qu'ils mettent en place des stratégies sérieuses et efficaces de réduction et d'élimination des déchets plastiques en ciblant les principaux contributeurs au problème : la pêche industrielle et les emballages plastiques sous toutes leurs formes.
- Nous encouragerons l'adoption de normes et de règlements rigoureux pour éliminer les substances toxiques. Nous soutiendrons les interdictions municipales sur les pesticides toxiques.
- Nous encouragerons le remplacement des substances et produits toxiques par des solutions de rechange plus respectueuses de l'environnement.
- Nous soutiendrons des campagnes et des programmes d'achat local et d'achat sans toxines.
- Nous encouragerons l'adoption de règlements pour obliger les pollueurs à payer la totalité des coûts de leurs produits par le biais de programmes de responsabilité élargie des producteurs pour financer les systèmes publics de recyclage et de gestion des déchets.

- Nous encouragerons l'utilisation efficace et complète des produits de consommation et nous nous opposerons à la mentalité du jetable dans des domaines comme les vêtements, les chaussures, les contenants en plastique, les meubles et les matériaux de construction.

### 5.5 Emplois verts et écologisation du lieu de travail

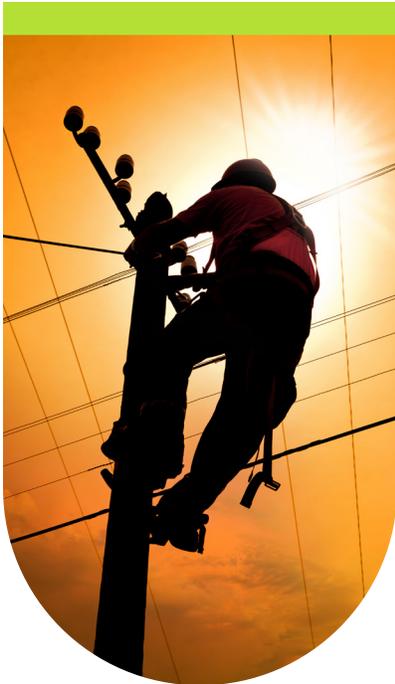
Les bons choix environnementaux sont bons pour la croissance de l'emploi et le développement humain. Il existe des occasions — particulièrement dans le secteur public — de protéger notre environnement tout en créant de bons emplois verts au niveau municipal, dans les transports, dans l'énergie renouvelable et dans d'autres secteurs. Et il est possible d'améliorer nos emplois actuels en réduisant leur impact sur l'environnement. Les membres du SCFP peuvent faire pression pour que des changements soient apportés à leur milieu de travail et améliorer le bilan environnemental de leur travail. Nous devons changer de deux manières : en faisant la promotion d'emplois qui sont meilleurs pour l'environnement et en rendant les



emplois existants meilleurs pour l'environnement.

Le SCFP réclame des pratiques de travail plus écologiques dans les emplois existants de ses membres et une transition juste vers de bons emplois verts qui réduisent les dommages environnementaux de toutes les formes de travail dans l'économie canadienne.

- Nous ferons la promotion de toutes les facettes de l'écologisation des milieux de travail, notamment au moyen de clauses dans les conventions collectives, de comités et de personnes intendantes de l'environnement en milieu de travail, de politiques environnementales en milieu de travail, de vérifications



écologiques et d'autres programmes. Quel que soit le milieu de travail dans lequel les membres du SCFP travaillent, ces mesures, si elles sont prises, peuvent avoir de grands effets positifs sur l'environnement.

- Nous encouragerons la croissance des bons emplois verts tout en rendant le travail des membres du SCFP plus écologique.
- Nous favoriserons des stratégies de transition juste pour la main-d'œuvre et les communautés; celles-ci aideront à former et à préparer la main-d'œuvre à un travail significatif dans une nouvelle économie verte.

- Nous ferons la promotion de toutes les facettes des emplois verts, y compris les emplois qui contribuent directement à assainir l'environnement (par exemple, en recyclant et en réutilisant les déchets), les emplois qui protègent et restaurent les écosystèmes, les emplois qui diffusent l'information nécessaire pour améliorer notre bilan environnemental, et les emplois dans la production d'une nouvelle économie verte, comme dans les nouvelles technologies d'efficacité énergétique, l'inspection de l'efficacité énergétique des bâtiments, la fabrication et d'autres types de travail.
- Nous encouragerons la croissance de l'emploi dans le secteur public par le biais d'emplois nécessaires à l'adaptation aux changements climatiques, comme ceux dans l'aménagement urbain, l'aménagement paysager et la foresterie urbains, la résilience des infrastructures et d'autres formes de travail qui apparaîtront dans le contexte d'un climat changeant.

## 5.6 La transition juste

Le passage à une économie zéro carbone entraînera des changements importants qui affecteront la main-d'œuvre. Pour réduire au minimum ces impacts sur les travailleuses, les travailleurs et leurs communautés, cette transition doit être juste. Elle doit aussi contribuer à la création de nouveaux emplois.

Une stratégie de transition juste est un programme environnemental et économique visant à aider les gens à conserver leur emploi pendant le passage de l'économie à des modes de travail plus écologiques. La transition juste est une priorité syndicale internationalement reconnue. Elle a été inscrite comme principe, par exemple, dans l'accord-cadre des Nations unies sur les changements climatiques négocié en 2015, l'Accord de Paris sur le climat. Cela s'explique par les pressions exercées par les syndicalistes en faveur de son inclusion.

La transition juste est axée sur les mutations économiques dues à des raisons environnementales et sur la promotion de méthodes de travail plus durables. La transition juste repose

sur de nombreux principes, dont la consultation de la main-d'œuvre, une nouvelle formation et le recyclage professionnel, ainsi que sur des stratégies visant à identifier les nouvelles possibilités d'emplois. Il s'agit d'un outil pour faciliter le passage à une société plus durable, tout en veillant à ce que les bienfaits de la transformation économique soient partagés par tous les travailleurs et toutes les travailleuses. La transition juste a parmi ses objectifs le travail décent pour tout le monde, l'inclusion sociale et l'éradication de la pauvreté.

Le SCFP reconnaît que les gouvernements ont un rôle à jouer dans cette transformation économique : ils doivent assumer la responsabilité de ses effets négatifs et trouver des moyens de réduire au minimum les dommages subis par la main-d'œuvre et les collectivités. Plus précisément, les gouvernements ont le devoir de soutenir les personnes qui sont affectées négativement par le passage à une économie sans carbone. Dans ce passage nécessaire à une économie plus verte, nous ne pouvons pas laisser la main-d'œuvre en plan.



- Nous exigerons du gouvernement fédéral qu'il donne suite à son engagement d'adopter une loi sur la transition juste pour aider le Canada à passer à une économie sans carbone.
- Nous allons promouvoir les stratégies de transition juste comme partie prenante de la solution à la crise climatique.
- Nous appuierons de nouveaux emplois dans le secteur public qui aideront l'économie canadienne à éliminer les gaz à effet de serre et à ramener les émissions à zéro.
- Nous sensibiliserons les membres du SCFP aux avantages de stratégies et de programmes efficaces de transition juste.
- Nous exigerons que les stratégies de transition juste soient équitables, inclusives et fondées sur une communication ouverte et une planification collaborative avec la main-d'œuvre et les communautés touchées, y compris avec les syndicats.
- Nous encouragerons tous les paliers de gouvernement à établir des centres de transition dans les collectivités où travaille la main-d'œuvre touchée, plutôt que d'offrir un soutien à distance, afin que les gens puissent obtenir une aide locale personnalisée.
- Nous exigerons que les programmes de transition utilisent ou s'appuient sur les compétences existantes des gens et qu'ils visent à leur obtenir un salaire et des avantages sociaux comparables. Les programmes doivent faire l'inventaire des compétences des gens pour

avoir une idée des possibilités réalistes de nouveaux emplois.

- Nous ferons la promotion de l'idée que les gens travaillent dans leur propre communauté. Les programmes de transition seront plus efficaces s'il y a le moins de bouleversements socioéconomiques et géographiques possible.

## 5.7 La justice environnementale et climatique

Le racisme environnemental est une forme de racisme systémique qui entraîne une exposition disproportionnée des communautés autochtones, noires et autres communautés racisées aux dangers environnementaux. Il comprend les politiques et pratiques industrielles, environnementales et autres qui mènent à l'existence de sites dangereux pour l'environnement à proximité immédiate de communautés noires, autochtones ou racisées. Parmi les dangers environnementaux associés au racisme environnemental, on trouve les industries polluantes, les dépotoirs, les sites d'élimination des déchets toxiques, les décharges, le bruit des

transports terrestres (autoroutes, trains, etc.) et d'autres activités nuisibles qui contribuent à la contamination et à la pollution de la collectivité.

Le racisme environnemental et ses répercussions peuvent être graves et entraîner des effets négatifs sur la santé des membres de la collectivité. Les communautés marginalisées n'ont pas le pouvoir politique de s'opposer ou de résister aux industries, aux entreprises et aux fonctionnaires qui déterminent leur sort. Le racisme environnemental n'est pas une pratique à laquelle on peut remédier du jour au lendemain. Il faut élaborer des stratégies de justice environnementale pour s'attaquer à ses causes profondes et faire en sorte que les communautés autochtones, noires et autres communautés racisées participent aux décisions qui ont une incidence sur elles.

Le mouvement climatique est ancré dans la justice pour tout le monde, y compris les jeunes et les générations futures. Fidèle à son engagement à l'égard d'une approche fondée sur sept générations et reconnaissant que la crise climatique durera



des siècles, le SCFP doit travailler avec ses partenaires du mouvement pour la justice climatique afin de rendre l'avenir équitable pour tout le monde et de veiller à ce que chacun puisse vivre dans un climat géophysique stable.

Le SCFP demande que des mesures soient prises pour faire progresser la justice environnementale et climatique.

- Nous encouragerons la formation et la sensibilisation au racisme environnemental et à la justice environnementale en tant que stratégie de lutte contre le racisme environnemental.

- Nous appuierons les consultations sur les évaluations environnementales menées par les communautés autochtones, noires et racisées.
- Nous soutiendrons les coalitions locales, nationales et mondiales pour la justice environnementale.
- Nous encouragerons les gouvernements à :
  - examiner le lien entre la race, le statut socioéconomique et le risque environnemental;
  - recueillir des informations et des statistiques relatives à la localisation des risques environnementaux;
  - recueillir des informations et des statistiques sur les effets négatifs sur la santé dans les collectivités touchées par le racisme environnemental;



- garantir aux communautés touchées un accès à de l'air pur, à des terres non contaminées et à de l'eau potable;
- offrir une compensation aux individus et aux communautés affectées, ainsi qu'un financement continu au besoin.



- Nous travaillerons avec des partenaires internationaux du mouvement pour la justice climatique, y compris des jeunes, des étudiantes et étudiants et des groupes autochtones, pour aider à établir un climat stable et une économie mondiale sans carbone qui profitent à tous les êtres humains et à tous les êtres vivants de la planète.

## Conclusion :

### **Le SCFP s'engage à faire face à la crise climatique.**

Cette politique est tournée vers l'extérieur du SCFP et décrit la voie à suivre pour s'attaquer aux enjeux environnementaux critiques d'aujourd'hui, comme les changements climatiques, qui exigent des mesures immédiates pour réduire les gaz à effet de serre et s'adapter à un climat déjà changeant. Cette politique donne l'impulsion nécessaire pour agir sur les questions environnementales. Le SCFP appliquera également une optique environnementale à tout ce qu'il fait.

Face à la crise climatique, nous contribuerons à bâtir un avenir équitable, sûr, propre et écologiquement durable pour tous les peuples et pour tous les êtres vivants. L'humanité doit rebâtir une relation équilibrée et respectueuse avec la nature.

Le SCFP s'appuiera sur les mesures énergiques qu'il a déjà prises (p. ex., écologisation de ses bureaux, réunions et congrès, réduction des déplacements, conservation des matières) pour améliorer davantage sa performance environnementale.

### **Que puis-je faire dans l'immédiat ?**

Vous avez lu la politique et vous vous demandez quelle est la prochaine étape ? Ce que vous pourriez faire dans l'immédiat ? Voici quelques idées.

- **Discutez de la création d'un comité de l'environnement au travail avec la présidence ou un membre de l'exécutif de votre section locale.**  
Pour des conseils sur la création d'un tel comité, consultez cette fiche d'information : <https://scfp.ca/guide-environmental-du-scfp>
- **Organisez une discussion au travail sur les changements climatiques à l'aide de cet outil du SCFP :**  
<https://scfp.ca/comment-lancer-une-discussion-au-travail-sur-les-changements-climatiques>
- **Portez-vous volontaire pour servir de courroie de transmission de votre section locale en matière d'environnement.**  
Communiquez avec le réseau de militantes et militants environnementaux du SCFP national. Écrivez simplement à : [enviro@scfp.ca](mailto:enviro@scfp.ca)

- **Évaluez le dossier environnemental de votre milieu de travail à l'aide de cet outil simple :**  
*<https://scfp.ca/ecoverification-du-scfp>*
- **Organisez une activité ou un atelier pour présenter cette politique environnementale du SCFP et en discuter avec vos collègues.**  
Lancez la conversation et tenez-nous au courant : *[enviro@scfp.ca](mailto:enviro@scfp.ca)*
- **Participez aux activités du Jour de la Terre (ou des autres journées d'action environnementale) dans votre région.**  
Prenez des photos et des vidéos à partager.
- **Joignez-vous aux personnes alliées climatiques et environnementales de votre communauté pour lutter pour la justice climatique.**

<sup>i</sup> Cette politique a été élaborée en réponse à la résolution no 94 du congrès national du SCFP de 2011. Elle a été rédigée à partir d'une réunion de deux jours entre une cinquantaine de membres de la base et du personnel du SCFP, avec la contribution d'un large éventail de membres de notre syndicat, y compris des personnes représentant notre Comité national de l'environnement, notre Conseil national des Autochtones, notre Comité national des jeunes travailleuses et travailleurs, les travailleuses et travailleurs de l'énergie, et d'autres groupes.

<sup>ii</sup> [www.earthobservatory.nasa.gov](http://www.earthobservatory.nasa.gov) (lien consulté en avril 2021).

<sup>iii</sup> Peters, G.P., Andrew, R.M., Boden, T., Canadell, J.G., Ciais, P., Le Quere, C., Marland, G., Raupach, M.R., & Wilson, C.: "The challenge to keep global warming below 2°C" *Nature Climate Change*, London, Vol. 3, n° 1, janvier 2013.

<sup>iv</sup> Schaeffer, M., Hare, W., Rahmstorf, S. & Vermeer, M., "Long-term sea level rise implied by 1.5°C and 2°C warming levels" *Nature Climate Change*, London, Vol. 2, n° 12, décembre 2012.